

Le centre de ressources régional sur les auteurs de violences sexuelles (CRAVS)

Le CRAVS est un centre de ressources destiné aux professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles. Cette unité du Service de médecine légale a pour mission principale d'aider les professionnels dans la prise en charge des auteurs de violences, leur proposer des formations et mettre à leur disposition une documentation spécialisée dans ce domaine.



Le CRAVS a été créé en 2009 dans le cadre du plan national de prévention de la récidive des infractions sexuelles (loi du 17 juin 1998 et circulaire du 13 avril 2006).

Le centre de ressources est une interface santé-justice. Il s'adresse :

- > aux professionnels de santé : médecins, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, experts...
- > aux professionnels de justice : magistrats, avocats, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, officiers de police judiciaire, gendarmes...
- > aux professionnels du social et éducatif : assistants sociaux, éducateurs ...

Nos missions

- > Soutenir et accompagner les professionnels qui le souhaitent, dans leur prise en charge des auteurs de violences, sexuelles ou non : comportements violents, comportements sexuels problématiques (agression sexuelle, pédophilie...);
- > Proposer des formations spécifiques sur la question des violences au sens large ;
- > Mettre à disposition une documentation spécialisée sur les violences,
- > informer de l'actualité scientifique et réglementaire autour de ces questions ;
- > Formaliser un réseau professionnel dédié à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, favoriser les rencontres et les échanges entre professionnels ;
- > Promouvoir la recherche et la prévention,

Organisation

Le CRAVS Bretagne est constitué de deux antennes :

Antenne de RENNES (siège)

L'équipe de Rennes se compose d'un psychiatre, de deux psychologues cliniciens, ainsi que d'un documentaliste et d'une secrétaire au service des deux antennes.


CRAVS Bretagne, antenne de RENNES
Service de médecine légale et médecine pénitentiaire
CHU de Rennes - 2 rue Henri le Guilloux - 35033 Rennes Cedex 9
Tél : 02 99 28 99 04 - cravs@chu-rennes.fr - Fax : 02 99 28 25 57

Antenne de BREST

L'équipe de Brest se compose de deux psychiatres et d'un psychologue criminologue.

CRAVS Bretagne, antenne de BREST Pôle de psychiatrie – secteur 3 Hôpital de Bohars - Route de Ploudalmézeau - 29280 Bohars Tél : 02 98 01 52 87 - cravs@chu-brest.fr

EN SAVOIR PLUS

> [Circulaire DHOS/DGS/O2/6C no 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création de centres de ressources interrégionaux \(p89-92\)](#) 



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

 **OK, ACCEPT ALL**

PERSONALIZE